



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Conseil communal : avec Olivier Arni dès le 6 juillet 2009

Madame,
Monsieur,

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel prend acte de la décision de Mme Valérie Garbani, conseillère communale, de fixer au 5 juillet 2009 la date de la fin de son mandat à l'exécutif. Ainsi, dès réception du désistement officiel de M. Pierre Bonhôte, il adoptera l'arrêté proclamant élu M. Olivier Arni, deuxième des viennent ensuite de la liste socialiste issue des élections communales du 27 avril 2008. Son entrée en fonction sera effective lundi 6 juillet 2009.

Dans cette perspective, le Conseil communal a retenu la date réglementaire du 3 juin 2009, soit lors de la traditionnelle séance au cours de laquelle il nommera son Bureau, pour procéder à la répartition des sections et services de l'administration.

Il confirme à cette occasion sa volonté d'assurer, dans les meilleures conditions, cette période de transition. Le mois de juin sera donc notamment consacré à la passation des pouvoirs dans le prolongement des décisions prises.

Le Conseil communal forme une nouvelle fois ses vœux pour l'avenir personnel et professionnel de Mme Valérie Garbani, et se réjouit de collaborer avec M. Olivier Arni, dont la date d'entrée en fonction lui permettra de participer activement à l'élaboration de la planification financière quadriennale.

Notons enfin qu'aucune information complémentaire ne sera apportée à la présente communication.

Neuchâtel, le 23 mars 2009

LE CONSEIL COMMUNAL